

N° 2 | 2024 | AVRIL

À LA UNE

DE VOTRE PARC NATUREL HABITÉ

Dossier de l'église de Saint-Donat
page 5

Activités à venir
page 10



SAINT-DONAT.CA



[JoeDeslauriers.maire](https://www.facebook.com/JoeDeslauriers.maire)
[@joe_deslauriers](https://twitter.com/joe_deslauriers)

Nous rejoindre

Hôtel de ville
490, rue Principale
Saint-Donat, QC, J0T 2C0

Heures d'ouverture :
Lundi au vendredi
8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Fermé le lundi 20 mai 2024
(Journée des Patriotes)

☎ 819 424-2383

✉ info@saint-donat.ca

🌐 saint-donat.ca

Restez informés

📘 [municipalitesaintdonat](https://www.facebook.com/municipalitesaintdonat)

📷 [@municipalitesaintdonat](https://www.instagram.com/municipalitesaintdonat)

Abonnez-vous à l'infolettre :
saint-donat.ca

Inscrivez-vous aux alertes
municipales :
saint-donat.ca/alertes

Composez le 311 pour :

- Nuisances
- Débris sur la route
- Bris d'aqueduc
- Sécurité municipale

Réalisation :
Municipalité de Saint-Donat,
Service des communications

“ Les mois qui viennent nous donneront l'occasion de confirmer que la population de Saint-Donat est chaleureuse et accueillante. La venue de nos cousins.es de Lans-en-Vercors, la tenue du congrès de la Fédération des Villages-relais du Québec ainsi que le séjour de jeunes provenant de 12 pays différents devraient créer des moments d'échanges et de connaissances exceptionnels.

Encore une fois, la saison qui s'achève aura été souvent imprévisible en raison du manque de neige. Les changements climatiques nous forcent à revoir nos habitudes de vie et plusieurs entreprises ont dû s'adapter de même que les amateurs de plein air.

Mais il y a aussi beaucoup de points positifs à souligner et l'effervescence qui s'annonce par la venue de nouveaux commerces me confirme que Saint-Donat continue de se démarquer comme une destination de villégiature recherchée. Parmi les primeurs, je vous informe que la Société des parcs régionaux de la Matawinie offrira des croisières sur le lac Archambault à compter du 15 août. Jusqu'au 15 octobre, plusieurs forfaits seront proposés afin d'admirer les couleurs de l'automne.

Du 5 au 11 mai, dans le cadre des festivités du 150^e anniversaire de Saint-Donat, nous aurons le privilège de recevoir une délégation de la commune de Lans-en-Vercors composée de 7 étudiants.es et de représentants.es. Pour plusieurs d'entre eux, il s'agit d'un premier voyage au Québec et le comité responsable de leur accueil a concocté un très beau programme. Nous profiterons de leur présence pour inaugurer la salle communautaire des Résidences du Parc naturel habité.

Quelques semaines plus tard, la Fédération des Villages-relais tiendra son congrès annuel à l'Étoile du Nord. Des hommes et des femmes de toutes les régions du Québec seront chez nous pendant 3 jours et discuteront autour des enjeux du développement durable. Des visites de nos infrastructures sont au programme des congressistes.

Je profite de cette tribune pour vous affirmer que la Municipalité analysera avec rigueur et ouverture toutes les avenues accessibles afin d'assurer le maintien de notre église en tant que lieu de culte. Comme je l'ai mentionné sur ma page Facebook, il sera possible de financer les études et les projets en découlant à 75 %. Nous sommes en discussion avec la Fabrique et je remercie les responsables qui s'investissent dans ce projet qui nous permettra aussi de relocaliser certains services communautaires.

Je vous invite à lire le présent bulletin avec beaucoup d'attention. Il comprend une foule d'informations sur des sujets qui devraient vous intéresser !

Joé Deslauriers, maire | mairie@saint-donat.ca



Près de 50 personnes ont participé à la randonnée en raquette du maire le vendredi 23 février dernier. Nous avons eu droit à une belle présentation sur les bienfaits d'un ciel étoilé par Catherine Laplame, naturaliste du Parc national du Mont-Tremblant.



C'est lors du 5 à 7 de la Chambre de commerce tenu le 7 mars dernier que David Lapointe, directeur général de la Société des parcs régionaux de la Mawawinie a présenté la croisière. Le Saindon sillonnera le lac Archambault du 15 août au 15 octobre.

RETOUR SUR LES SÉANCES DU 13 FÉVRIER ET DU 12 MARS 2024

SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Dans le cadre de son Programme d'aide financière à l'investissement, la Municipalité octroiera des sommes aux entreprises suivantes :

- Ski Garceau pour les travaux d'agrandissement d'un bâtiment, le développement d'une piste de ski et l'achat d'équipements d'enneigement.
- Ameublement Barbeau & Garceau pour des travaux de construction et de rénovation et l'achat de mobiliers.

Rappelons que ce programme vise à favoriser la croissance économique de Saint-Donat.

TRAITEMENT DES ÉLUS

Suivant le contexte économique actuel, les membres du conseil municipal ont manifesté l'intérêt d'effectuer un gel de leur salaire pour l'année 2024. Ainsi, un avis de motion du *Règlement 24-1183* a été donné et déposé en séance du 13 février 2024. Le projet du Règlement fut ensuite adopté à l'unanimité.

SENTIERS DE PLEIN AIR

Souhaitant renforcer son appui aux gestionnaires de sentiers récréatifs, la Municipalité a mandaté François Veillette pour l'accompagner dans la mise à jour de la signalisation, du balisage et de la cartographie des sentiers récréatifs non motorisés.

CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION DES VILLAGES-RELAIS DU QUÉBEC

La Fédération des Villages-relais détermine chaque année une municipalité accréditée pour accueillir son congrès. Pour l'édition de 2024, c'est Saint-Donat qui a été sélectionnée. Cet événement offrira une vitrine importante et favorisera des retombées économiques non négligeables auprès des commerces locaux. Le conseil municipal octroiera une aide financière pour soutenir l'organisation du congrès qui se tiendra du 29 au 31 mai prochain.

RECONNAISSANCE DU GENTILÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

La Municipalité a confirmé auprès de la Commission de toponymie du Québec que le gentilé pour la population de Saint-Donat est Donatien et Donatienne.

PROGRAMMATION CULTURELLE ESTIVALE 2024

Suivant la suggestion du Comité consultatif en loisirs culturels concernant la programmation 2024 d'*Un été tout en culture*, le conseil municipal a adopté l'ensemble de la programmation. Celle-ci sera présentée dans l'édition de juin du bulletin À LA UNE.

AIDE FINANCIÈRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU SKATEPARC

Souhaitant déposer le projet de construction d'un nouveau skateparc au parc Désormeaux, le Conseil a autorisé la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme Fonds régions et ruralité, volet 2 Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC.

REMPACEMENT D'ARBRES ORNEMENTAUX AFFECTÉS PAR L'AGRILE DU FRÊNE

Puisque l'insecte a été détecté sur des frênes au parc des Pionniers ainsi que sur ceux de la rue Principale et que ces derniers ont dû être abattus, un montant maximal de 25 000 \$ a été octroyé afin de remplacer les arbres.

Prochaines séances ordinaires du conseil municipal :

- Mardi 14 mai 2024
- Mardi 11 juin 2024

Consultez à saint-donat.ca :

- les ordres du jour
- les procès-verbaux
- les vidéos des séances



Johanne Babin,
Conseillère district 1
conseildistrict1@
saint-donat.ca



Guy Boucher,
Conseiller district 2
conseildistrict2@
saint-donat.ca



Marianne Dessureault,
Conseillère district 3
conseildistrict3@
saint-donat.ca



Lyne Lavoie,
Conseillère district 4
conseildistrict4@
saint-donat.ca



Marie-Josée Dupuis,
Conseillère district 5
conseildistrict5@
saint-donat.ca



Norman St-Amour,
Conseiller district 6
conseildistrict6@
saint-donat.ca

Responsabilités des élus

Urbanisme et Environnement

Marie-Josée Dupuis
Marianne Dessureault

Travaux publics et parcs

Johanne Babin
Marie-Josée Dupuis

Loisirs, culture et vie communautaire

Lyne Lavoie
Marianne Dessureault

Développement économique et touristique

Guy Boucher
Norman St-Amour

Communications et Finances

Lyne Lavoie
Marianne Dessureault

Sécurité civile et incendie

Guy Boucher
Norman St-Amour

ACTUALITÉS



ÉCHÉANCES TAXES MUNICIPALES

18 AVRIL

Deuxième paiement des taxes municipales 2024.



OUVERTURE DU POSTE DE LAVAGE

À COMPTER DU 12 MAI

Ouvert 7 jours sur 7, de 8 h 30 à 17 h 30 (situé à l'écocentre).



HORAIRE ESTIVAL DE L'ÉCOCENTRE

SAISON 2024

L'écocentre conservera l'horaire actuel tout l'été, soit du mardi au samedi, de 8 h 30 à 17 h 30 (fermé dimanche et lundi).



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

SEMAINE DU
10 AU 14 JUIN

Sur rendez-vous seulement :

- 1 888 482-6676, poste 2
- info@comporecycle.com

Au plus tard à **12 h** (midi) le **vendredi 7 juin**.



ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Si votre abri est visible à partir d'un lac, d'une voie de circulation ou d'une allée véhiculaire, vous devez le retirer avant le 15 juin.

PREMIÈRE PELLETÉE DE TERRE POUR LE NOUVEAU CPE

C'est avec enthousiasme que le premier coup de pelle pour le nouveau CPE La Chenille de Saint-Donat a eu lieu le 7 mars dernier avec les représentants.es de la Municipalité et du CPE ainsi que le chargé de projet du chantier. Ce projet de 3,6 millions permettra d'accueillir 94 enfants dès le début de 2025. L'emplacement situé sur la rue Saint-Michel, à proximité du parc des Pionniers, offrira aux tout-petits un endroit exceptionnel et stimulant.



RETOUR SUR LE FORUM CITOYEN



Vous êtes 896 à avoir répondu au sondage et 64 à avoir assisté aux 3 ateliers qui ont permis d'apporter des informations et des réflexions importantes pour compléter le diagnostic économique du territoire et de ses enjeux. Merci de votre participation à cette démarche !

De plus, en collaboration avec la Chambre de commerce du Grand Saint-Donat, une rencontre spécifique à la communauté d'affaires sera tenue le 22 avril 2024 à 16 h 30, à la salle Jules-St-Georges (entrée arrière de l'hôtel de ville). Celle-ci permettra d'apporter au diagnostic une dimension propre aux commerçants.es. La prochaine étape sera l'élaboration d'une vision, des objectifs et des orientations de développement économique et touristique.

LEVÉE DE
FONDS



ORCHESTRE DE SAINT-DONAT

L'Orchestre de Saint-Donat vous invite à son cocktail d'înatoire « Le Tapis Rouge Sa magie féérique » avec programme musical et surprises !

→ Samedi 4 mai, à 18 h, à l'église de Saint-Donat

Inscription obligatoire avant le 18 avril à stdonatorchestre@gmail.com

INVITATION AUX NOUVEAUX RÉSIDENTS

Le conseil municipal invite les nouveaux locataires ou propriétaires à une matinée d'accueil et d'information. Venez découvrir votre milieu de vie et en apprendre davantage sur les services municipaux, les activités et les événements à venir.

QUAND → Samedi 8 juin, de 9 h 30 à 11 h

OÙ → Salle Jules-St-Georges,
490, rue Principale - entrée arrière

Réservation recommandée avant le 31 mai :

viviane.miron@saint-donat.ca
ou **819 424-2383, poste 239**



AGRILE DU FRÊNE



La présence de l'agrile du frêne a été détecté sur 15 arbres, dont 7 situés au parc des Pionniers et 8 sur la rue Principale. Pour éviter la propagation de l'insecte, et puisque les arbres morts auraient pu causer des problèmes de sécurité, la Municipalité a procédé à leur abattage le 14 mars dernier. Les arbres ont été déchiquetés et réduits en copeaux puis entreposés, respectant ainsi la *Loi sur la protection des végétaux*.

Dès ce printemps 2024, un plan d'action sera mis en oeuvre par la Municipalité qui procédera ensuite à l'essouchage et à la plantation de nouveaux arbres. Ce plan inclura également un volet de sensibilisation auprès des citoyens.

FOIRE AUX QUESTIONS

Consultez la foire aux questions à saint-donat.ca/environnement/ sous l'onglet « Forêt » puis « Agrile du frêne ». Elle regroupe des renseignements généraux sur l'agrile du frêne soit l'identification, la prévention et le dépistage, la surveillance et le traitement, l'abattage et la gestion des résidus ainsi que le remplacement.

Vous pouvez également poser vos questions en contactant la division environnement par téléphone au 819 424-2383, poste 235, ou par courriel à environnement@saint-donat.ca.

ÉGLISE DE SAINT-DONAT

Le 13 mars dernier, la Fabrique de la paroisse de Saint-Donat annonçait à ses paroissiens.nes qu'elle entamait des discussions avec la Municipalité pour une éventuelle cession ou vente de l'église, ainsi que sa requalification.

La situation financière actuelle de la Fabrique étant précaire, les fonds sont malheureusement insuffisants pour effectuer l'ensemble des travaux d'entretien. Par ailleurs, les règles d'attribution d'aide financière ayant changé, les Municipalités doivent être propriétaires pour pouvoir déposer des demandes.

Lors de la séance ordinaire du 12 mars, le Conseil a autorisé le dépôt d'une demande d'aide financière au Conseil du patrimoine religieux du Québec dans le cadre du Volet 1 (incubateur de projets) du Programme visant la restructuration des lieux de cultes patrimoniaux. Celle-ci financera, à la hauteur maximum de 75 %, des études de faisabilité. Les coûts excédentaires seront couverts par la Municipalité.

La Municipalité a également partagé son souhait d'exécuter des travaux de réaménagement du sous-sol de l'église pour que sa vocation soit de nature communautaire et culturelle. Cela permettrait aux divers organismes de s'y installer afin de bonifier leurs services d'aide et ainsi subvenir aux besoins croissants de la population en ce qui concerne l'alimentation, l'ameublement et les vêtements. L'intention est de créer un lieu propice aux échanges conviviaux et ainsi contribuer à briser l'isolement social.

Un accès (descente) aux personnes à mobilité réduite fait également partie des discussions. Dans le cadre du Volet 2 de la demande d'aide financière, les travaux de requalification pour le sous-sol peuvent être financés à 75 %.

Enfin, concernant le haut de l'église, des pourparlers se poursuivront avec la Fabrique quant aux affectations possibles pour le volet culturel afin d'offrir divers événements (spectacles musicaux, conférences et pièces de théâtre).

“ Nous souhaitons rassurer les citoyens.nes. La vocation du site sera maintenue ainsi que l'offre de cérémonies religieuses comme les messes, les baptêmes, les mariages et les funérailles. Nous nous engageons à assurer l'entretien et la gestion du bâtiment tout en préservant sa conservation en tant que bâtiment patrimonial significatif pour notre communauté.

- Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat



DES ORGANISMES DE SOUTIEN PRÉSENTS À SAINT-DONAT

Les organismes la Maison de Parents de la Matawinie Ouest et le Centre d'action bénévole communautaire Matawinie (CABCM) se déplacent à Saint-Donat pour offrir à notre population différents groupes de soutien. Ceux-ci s'adressent aux parents, aux retraité.e.s et aux proches aidants. Voici les détails de ces activités qui sont toutes accessibles gratuitement.

MAISON DE PARENTS DE LA MATAWINIE OUEST



Parents
et
enfants
moins de
18 mois

CAFÉ-POUPONS

Une intervenante en périnatalité lance la discussion sur un sujet en lien avec la parentalité et l'enfance à partir duquel les membres du groupe peuvent échanger.

Café, thé et collations sont offerts ainsi que des jouets et des collations pour les bébés. Pas de stress, que du plaisir ! Il s'agit d'un espace pour partager vos bons coups, vos moments difficiles, vos fiertés et surtout votre réalité.

- À la Maison de la culture Louise-Beaudry située au 510, rue Desrochers (local adjacent à la bibliothèque).
- Inscription gratuite et en ligne ici :



1 jeudi
par 2
semaines
(11 avril)
10 h 30 à
12 h 30
(jusqu'au
20 juin)

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE COMMUNAUTAIRE MATAWINIE (CABCM)

Contre
isolement
50 ans
et plus

CAFÉ-CAUSERIE

Ces groupes de discussion animés par le CABCM ont pour but de prévenir la perte d'autonomie physique et cognitive reliée à l'isolement.

Que vous soyez retraités.es ou préretraités.es, autonomes ou en légère perte d'autonomie ces rencontres vous permettront de maintenir des interactions sociales avec la communauté.

- À la Maison de la culture Louise-Beaudry située au 510, rue Desrochers (local adjacent à la bibliothèque)
- Transport disponible au besoin
- Inscription par téléphone au 450 882-1089 (sans frais : 1 888 882-1086) ou par courriel à info@ccbm.qc.ca.

1
mercredi
par 2
semaines
(3 avril)
13 h à
15 h 30
(jusqu'au
26 juin)

Répit
pour
proches
aidants.es

RENCONTRES PROCHES AIDANTS MATAWINIE

Ici, un lieu d'échange est organisé en soutien aux personnes proches aidantes. Des rencontres de partage sur différents sujets concernant leur situation. C'est la possibilité de trouver ensemble des solutions aux problématiques quotidiennes.

- Au CHSLD de Saint-Donat situé au 430, rue Bellevue
- Service de gardiennage disponible pour les personnes aidées pendant les rencontres
- Information : Nancy Berthelet par téléphone au 450 882-1089 (sans frais : 1 888 882-1086) ou par courriel à procheaidant@ccbm.qc.ca

1 lundi
par 2
semaines
(8 avril)
13 h à
16 h
(jusqu'au
24 juin)

Site internet du CABCM : www.ccbm.qc.ca
Facebook : [CentreActionBenevoleCommunautaireMatawinie](https://www.facebook.com/CentreActionBenevoleCommunautaireMatawinie)



ACTIVITÉS DU 150^E ANNIVERSAIRE

Voici ce qui est proposé, pour les mois d'avril, de mai et de juin dans le but de célébrer ensemble nos 150 ans. Nous vous invitons à participer aux événements en famille, puisque ceux-ci s'adressent à toutes les générations. Profitons de ces occasions pour se rencontrer et pour échanger !

AVRIL

DES MOTS D'ENFANTS

En 1984, plus de 50 enfants, âgés de 10 à 12 ans, ont expliqué dans leurs mots ainsi que par un dessin ce qui attirait les touristes à venir séjourner à Saint-Donat.

Aujourd'hui, les élèves de la maternelle et du primaire nous révèlent ce que représente pour eux Saint-Donat. Les plus jeunes se sont exprimés au moyen de créations collectives et ceux de 4^e, 5^e et 6^e année ont réalisé chacun un dessin accompagné d'un texte.

Toutes ces œuvres formeront l'exposition « Des mots d'enfants ». Le vernissage présentera également les dessins de 1984, qui ont été conservés précieusement ... pendant 40 ans !

- Vernissage 26 avril, 17 h à 19 h
- Exposition jusqu'au 11 mai (durant les heures d'ouverture)
- Bibliothèque (510, rue Desrochers)

MAI

BIENVENUE COUSINS !

Il y a 35 ans que Saint-Donat est jumelée à la commune française de Lans-en-Vercors.

Du 5 au 11 mai, nous accueillerons une délégation de la commune composée du maire, de 7 jeunes de 11 à 15 ans et des représentants du comité de jumelage. Nous en profiterons pour inaugurer officiellement la salle Lans-en-Vercors des Résidences du Parc naturel habité, le 7 mai prochain.



LANS-EN-VERCORS

Relançons les activités de notre Comité de jumelage !

Nous recherchons des personnes désirant s'impliquer et échanger des idées. Une première rencontre aura lieu en mai lors de la venue de nos cousins. Jusqu'au 22 avril, transmettez votre intérêt par courriel à : adeline.laurendeau@saint-donat.ca

JOUR DE LA CRÉATION DE SAINT-DONAT

Saviez-vous que le registre de la paroisse a été ouvert le 7 mai 1874 lors du baptême de Joseph Raymond né le 29 avril par le curé Alexis Henri Coutu ?

Participez au Quiz historique sur Saint-Donat ! Plus de 100 questions de nature historiques, communautaires, commerciales, et religieuses. Relevez le défi !

- Mardi 7 mai, de 14 h à 16 h
- Résidences du Parc naturel habité (351, rue Lambert, à la salle Lans-en-Vercors)

JUIN

ÉVÈNEMENT COUNTRY

Sortez votre chapeau et vos bottes de cowboy ! Une ambiance country vous attend avec des jeux, un atelier de danse en ligne, des présentations de spectacles et différents kiosques.

- Samedi 8 juin, de 13 h à 17 h
- Hôtel le Grand R – à l'extérieur (251, chemin Fusey)



BIEN SE PRÉPARER EN PRÉVISION DE VOS PROJETS DE CONSTRUCTION

L'arrivée du printemps annonce souvent la mise en chantier de petits comme de grands projets pour les citoyens.es et les commerçants.es. Pour le Service de l'urbanisme et de l'environnement, cette période est synonyme d'achalandage accru dès le mois d'avril.

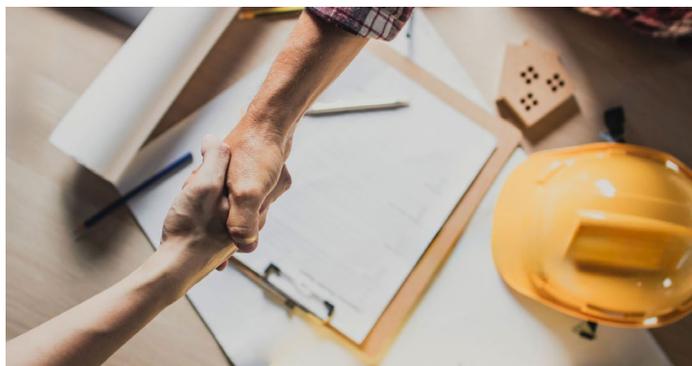
Afin de vous permettre de bien planifier la réalisation de vos objectifs et de votre échéancier, voici quelques conseils et rappels importants.

DEMANDEZ VOS PERMIS À L'AVANCE

En haute saison, une demande complète et conforme peut prendre jusqu'à un mois pour être analysée.

Ce délai n'inclut pas les autorisations particulières que pourraient nécessiter certaines demandes devant être approuvées par le conseil municipal ou d'autres instances.

Il est donc important de vous informer, dès maintenant, sur la réglementation applicable à votre projet et sur la marche à suivre pour obtenir vos permis.



VOUS ÊTES UN NOUVEAU COMMERÇANT ?

Avant de procéder à l'ouverture de votre commerce, vous devez, au préalable, obtenir ces 3 items :

1. un certificat de changement d'usage
2. un permis de rénovation (travaux extérieurs et/ou intérieurs)
3. un certificat d'autorisation pour affichage

Nous vous conseillons de vous prendre à l'avance puisque la majeure partie des demandes doivent être approuvées par le conseil municipal.



VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement vous guidera dans vos démarches :



Par téléphone
819 424-2383 poste 235



Par courriel
urbanisme@saint-donat.ca

LANCEMENT DU PLAN VERT

En 2007, la Municipalité présentait son plan d'action « Pour des lacs en santé ». À la suite de son succès, une première Politique environnementale avait été élaborée en 2012, suivi du Plan Vert 2016-2019.

Afin de maintenir sa vision environnementale, la Municipalité, conjointement avec le Comité consultatif en environnement (CCE), a développé le Plan Vert 2024-2029. Ce dernier, qui prend en considération les nouveaux enjeux environnementaux auxquels nous faisons face, sera un outil primordial pour établir des actions concrètes.



Plan Vert 2024 - 2029

Le lancement officiel aura lieu lors de la Fête de la famille et de l'environnement le samedi 1^{er} juin, à 9 h 30 à la salle Jules-St-Georges (entrée arrière de l'hôtel de ville).

D'ici là, nous vous invitons à consulter le bilan du Plan Vert 2016-2019 qui sera disponible sur notre site web à compter du 22 avril 2024, Jour de la Terre.

OUVERTURE DE LA SAISON NAUTIQUE

PERMIS D'ACCÈS AUX LACS

Avec le retour du printemps, nous vous rappelons que toute embarcation **motorisée, à essence ou électrique**, doit détenir un permis d'accès aux lacs valide. D'ici la fin d'avril, la Municipalité fera parvenir aux propriétaires d'embarcations nautiques un formulaire de renouvellement.

Ce sera votre première saison sur l'eau ?

Consultez notre site web pour connaître les étapes à suivre pour l'obtention de votre vignette à saint-donat.ca/accesauxlacs.

LAVAGE DES EMBARICATIONS

Il est très important de procéder au lavage des embarcations motorisées, à essence ou électriques. Si celles-ci ont navigué sur des eaux à l'extérieur de Saint-Donat, il est obligatoire de les faire nettoyer. La préservation de nos lacs en dépend !

Le service est GRATUIT sur présentation de votre permis d'accès aux plans d'eau. Le poste de lavage, ouvert 7 jours sur 7 de 8 h 30 à 17 h 30, est situé à l'écocentre au 214, chemin du Long-de-la-Rivière. La date officielle d'ouverture est prévue pour le dimanche 12 mai.



RELEVEZ LE DÉFI PISSENLITS 2024 !

En mars 2023, Saint-Donat recevait la certification **Ville amie des monarches – mention Argent**, de la **Fondation David Suzuki** confirmant l'engagement de la Municipalité à contribuer à la protection de cette espèce et des autres pollinisateurs.

Cette année encore, nous vous invitons à participer au défi pissenlits. Cette initiative de l'entreprise **Miel & Co** permet aux fleurs printanières de se développer davantage et de fournir les ressources nécessaires aux pollinisateurs, comme les abeilles et les monarches, pour bien débiter l'année.

Cette saison, soutenez le mouvement :

- Retardez la première tonte de la pelouse
- Laissez pousser les fleurs sauvages sur le terrain
- Gardez un espace naturel dans la cour
- Semez des asclépiades ou d'autres plantes nectarifères
- Créez un jardin floral





VOS ACTIVITÉS

Voici ce que propose le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

ROUTE DES VENTES DE GARAGE

Samedi 18 et dimanche 19 mai

Faites partie de notre dépliant et bénéficiez de cette publicité gratuite pour informer les gens de votre emplacement.

Inscription avant le 26 avril :

viviane.miron@saint-donat.ca ou 819 424-2383, poste 239

Un minimum d'inscriptions est requis

VENTE DE GARAGE DE RE-VERT-CIBLE

Samedi 18 mai | Place Saint-Donat, 9 h à 17 h (442, rue Principale)

Participez à la vente de l'organisme. Apportez vos articles et profitez de la visibilité qu'offre l'emplacement en plein coeur du village !

Hot-dogs et rafraîchissements vendus sur place.

Tarif : 20 \$, incluant 1 table

Inscription avant le 28 avril : Martin Cyr au 514 730-5938

Priorité aux résidents de l'extérieur du village

En cas de pluie, reportée au dimanche 19 mai

FÊTE DE LA FAMILLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Samedi 1^{er} juin | Parc des Pionniers, 12 h à 16 h (14, chemin Hector-Bilodeau)

- Animation - jeux - bricolage
- Distribution d'arbres, d'arbustes et de semences d'herbacées avec preuve de résidence
- Kiosque de prévention du Service de sécurité incendie et de sécurité civile
- Pêche sur le quai pour les jeunes (dès 8 h)
- Plusieurs activités offertes par les organismes
- Spectacle de Fredo le magicien à 15 h

SOCCER

Du 26 juin au 7 août

Horaire

Mini-Timbits (3 à 5 ans)

Mercredis | 18 h 30 à 19 h 30

Timbits (6 à 8 ans)

Lundis et mercredis | 18 h 30 à 19 h 30

9 ans et + (mixte)

Lundis et mercredis | 19 h 30 à 20 h 30

8 ans et + (fille)

Lundis | 19 h 30 à 20 h 30

Tarifs :

- **50 \$ Mini-Timbits et 8 ans et + fille**
- **60 \$ Timbits et 9 ans et + mixte**

Où : Parc Désormeaux
(544, rue Désormeaux)

COURS DE TENNIS

Du 3 juillet au 7 août, lundis et mercredis

Horaire

5 à 8 ans | 9 h 30 à 10 h 30

9 à 11 ans | 10 h 30 à 11 h 30

12 à 14 ans | 11 h 30 à 12 h 30

Vous devez apporter votre raquette

Tarifs :

- **125 \$ résidents** (incluant propriétaires d'une résidence secondaire)
- **150 \$ non-résidents**

Où : Tennis municipal
(259 B, rue Principale)

COURS DE NATATION

Programme Nager pour la vie de la Société de Sauvetage du Québec pour les enfants de 5 à 12 ans.

Du 25 juin au 9 août

Horaire

À confirmer à la suite des inscriptions

Tarif : 10 \$, places limitées

*En cas de pluie, les cours se poursuivront dans la semaine du 12 août.

*Aucun remboursement après le 1^{er} cours.

Où : Plage municipale
(14, chemin Hector-Bilodeau)

INFORMATION ET INSCRIPTION

Par téléphone : 819 424-2383, poste 239

En ligne : saint-donat.ca/qidigo ou ce code QR



PRINTEMPS 2024 : RISQUE ACCRU DE FEUX DE FORÊTS !

En cette période printanière, la Municipalité et son Service de sécurité incendie et de sécurité civile lance un appel à la vigilance relativement aux feux extérieurs.

Avec l'hiver chaud et sec que nous venons de vivre, le risque d'une autre saison record pour les feux de forêts est accru. D'ailleurs, cette année, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) a débuté le calcul du danger d'incendie pour plusieurs régions du Québec dès le début mars ! Il s'agit d'un record pour l'organisation.

BRÛLAGE DE REBUTS PRINTANIER

Malgré la croyance populaire, même si le temps est frais et que le sol est humide, les herbes fanées, les feuilles mortes et les broussailles sèches sont hautement inflammables ! Nous en profitons pour vous rappeler qu'à Saint-Donat, il est interdit de brûler de l'herbe et des feuilles mortes, tout comme des déchets, des matériaux de construction et toute autre matière résiduelle.

La Municipalité se joint à la SOPFEU et vous invite à privilégier des solutions de rechange sécuritaires et écologiques aux brûlages printaniers :

- Faire du compost
- Apporter vos feuilles dans des sacs en plastique transparent ou en papier à l'écocentre

Chaque
printemps,
75 feux
sont causés
par des
brûlages
de rebuts.

Chaque
printemps,
275 incendies
affectent la forêt.
Près de la moitié
sont causés par
des citoyens.nes à
proximité
de leur résidence.

NETTOYAGE DE TERRAIN

Si vous désirez allumer un feu à la suite d'un nettoyage de terrain, vous devez préalablement obtenir un *permis de brûlage* en communiquant avec le Service de sécurité incendie et de sécurité civile en composant le 819 424-2383 poste 252.

RÈGLEMENTATION CONCERNANT LES FEUX EN PLEIN AIR

Avant d'allumer quelque feu que ce soit, prenez connaissance du *Règlement 23-1158* concernant la prévention des incendies sur le territoire de Saint-Donat afin de connaître les dispositions relatives notamment pour les feux en plein air, les foyers extérieurs, les feux de nettoyage de terrain et les feux d'artifice. **Le Règlement prévoit des amendes en cas de non-conformité.**

VISITES DE PRÉVENTION RÉSIDENIELLES

Les pompiers.ères de Saint-Donat procéderont aux visites de prévention résidentielles au courant de la saison estivale 2024. Ces visites pourraient débuter dès le mois d'avril. Le secteur accessible par le chemin de l'Aéroport sera visé en premier, suivi des secteurs desservis par le chemin du Lac-Baribeau.

N'hésitez pas à poser des questions ! Vous recevrez des conseils utiles et pertinents pour votre sécurité et celle de votre famille ! **Notez que nos pompiers.ères portent toujours l'uniforme officiel et se déplacent à bord d'un véhicule identifié par la Municipalité.** De plus, aucun organisme n'est mandaté ou représenté par la Municipalité pour vendre des appareils de sécurité. Dénoncez ce type de sollicitation en téléphonant au 819 424-2383, poste 238.



Au printemps, en été ou en automne

AVANT DE FAIRE UN FEU VÉRIFIEZ L'INDICE DE DANGER

C'est votre responsabilité de vous assurer qu'il est permis d'allumer un feu.



Pare-étincelles
obligatoire



Pare-étincelles
obligatoire



Aucun feu
extérieur

Repérez le bandeau rouge en haut
de page d'accueil à saint-donat.ca